

Après la validation de l'inscription, vous recevrez un document avec les informations nécessaires au déroulement des mini camps (horaires d'accueil, trousseau, programme, tenues recommandées, etc.), ainsi que le règlement intérieur.



Si vous n'avez pas encore réglé l'adhésion de l'année scolaire en cours 2025-2026, elle vous sera facturée à l'inscription sur votre espace famille:

- L'adhésion à l'association Eira (6€ individuelle / 15€ familiale).

(adhésion 2025-2026)



ACCUEIL DE LOISIRS DE L'ANTONNIÈRE

5-12 ANS

CAMPS

ÉTÉ 2026



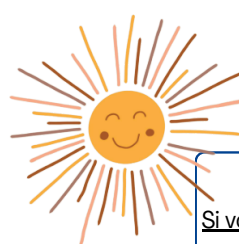
CENTRE SOCIAL DE L'ANTONNIÈRE

Rue des Jonquilles
72650 LA MILESSÉ
02 43 25 59 56

accueil.centresocial.eira@gmail.com
www.centresocial-eira.fr



Les camps proposés



Inscriptions & modalités



du 7 au 10 juillet

POUR LES 6-12 ANS

24 places

SILLÉ LE GUILLAUME (72) base de loisirs

aller retour: en car
hébergement : sous tentes



6/7 ans: accrobranche, course d'orientation, baignade
8/12 ans: accrobranche, tir à l'arc, baignade



du 15 au 17 juillet

POUR LES 5-12 ANS

20 places

SILLÉ LE GUILLAUME (72) base de loisirs

aller retour: en car
hébergement: sous tentes



5/7 ans: accrobranche, visite du chateau, baignade,
8/12 ans: accrobranche, visite du chateau, tir à l'arc, baignade



du 25 au 28 août

POUR LES 6-12 ANS

24 places

SAINT LEONARD DES BOIS (72) Base de Loisirs

aller retour: en car
hébergement: sous tentes



6/7 et 8/12 ans: poney, tir à l'arc, visite du parc animalier et course d'orientation



Renseignements auprès de Camille du secteur ado pour le camp passerelle

Tarifs des mini-camps

tarif
camp 3 jours
de 140€ à 185€
selon QF familles

tarif
camps 4 jours
de 165 € à 225 €
selon QF familles

QR code à scanner pour connaître
votre tarif personnalisé



aides possibles via le CCAS de votre commune

Etape 1 : la préinscription

Si vous avez déjà créé votre espace famille vous pouvez effectuer une inscription, en allant sur notre portail famille, dont voici le lien ou scannez ce QR code:



<https://espacefamille.aiga.fr/1690978>

sinon pour créer votre espace famille passer au centre social obligatoirement.

Du 18
au 31 mai

- Puis remplissez bien toutes les informations obligatoires sur le site
- Envoyez tous les documents scannés au fur et à mesure (attendez qu'on les valide pour poursuivre l'inscription)
- Pour calculer votre quotient familial : soit une attestation de QF Caf ou MSA à jour de moins de 3 mois, ou obligatoirement votre dernier avis d'imposition et un justificatif des prestations familiales perçues le mois précédant l'inscription.
- Une attestation d'assurance scolaire et extrascolaire nominative, valable pour la période d'inscription
- photocopie des pages de vaccins à jour avec nom et prénom de l'enfant.
- Une fiche sanitaire 2025-2026 (1 par enfant) à télécharger (centresocial-eira.fr/enfance) ou à disposition à l'accueil du centre social. (dossier aussi valable si vous inscrivez votre enfant à l'Alsh en juillet et/ou août et pour les mercredis année scolaire 2025-2026)
- Attention, veuillez scanner tous vos documents de façon lisible. Merci.

puis préinscrivez votre enfant à un ou plusieurs camps CHOIX 1, CHOIX 2 et ou CHOIX 3 (attention à l'âge de votre enfant, il n'y a que le camps du 15 au 17 juillet qui est ouvert aux enfants de 5 ans).

Si vous n'arrivez pas à faire vos préinscriptions sur le portail famille, appelez ou venez à l'accueil du centre social pour faire vos inscriptions aux horaires d'ouverture.

Etape 2 : confirmation des séjours

Quoi ?

Une commission se réunira pour valider les choix selon des critères définis au préalable favorisant l'équité et la mixité sociale.

Comment ?

Le centre social vous tiendra informé par mail de la validation du choix ou de sa mise en liste d'attente.

Du 1er
au 2 juin

Du 3
au 25 juin

Etape 3 : finaliser l'inscription

Une fois la confirmation par mail reçue, il faudra retourner sur le portail famille pour inscrire définitivement votre enfant sur le ou les camps été ALSH que l'on vous aura communiqués dans le mail et régler pour que votre ou vos inscriptions soient bien prises en compte.

Si vous n'arrivez pas à faire vos inscriptions sur le portail famille, ou ne pouvez/souhaitez pas payer par carte bancaire, venez à l'accueil du centre social aux horaires d'ouverture.

L'inscription ne sera définitive qu'à réception du paiement du séjour.

